

Les chiots et les chatons marchandises : ça suffit !



© J. PEARCE / ONE VOICE



ONE VOICE

UN ANIMAL FAMILIER disponible immédiatement, remboursable ou échangeable, payable en plusieurs fois, tel est le concept développé par les animaleries et les vendeurs multi-races, alimentés par les élevages industriels et les importations d'Europe de l'Est.

Au sein de ces circuits, les adultes, enfermés, non soignés, sont condamnés à « produire » jusqu'à épuisement des chiots et des chatons, assimilés à de vulgaires marchandises. Ce commerce qui favorise l'achat « coup de cœur », génère d'énormes profits.

Les achats en animalerie ou chez un vendeur multi-races (par les petites annonces) se soldent souvent par l'abandon ou l'euthanasie de l'animal. Pourtant, des alternatives existent : les refuges ou les éleveurs sérieux. Des éleveurs qui élèvent les animaux par passion et proposent très peu de races inscrites au LOF (Livre des origines françaises) ou au LOOF (Livre officiel des origines félines).



Conseils de One Voice pour préparer l'accueil d'un animal

- *Considérez l'engagement qu'implique la présence d'un animal dans votre foyer pendant une quinzaine d'années*
- *Évitez les animaleries et les vendeurs multi-races*
- *Orientez-vous vers un refuge. De nombreux animaux vous y attendent*
- *Si vous souhaitez vraiment un chiot ou un chaton d'une race particulière, adressez-vous à un éleveur sérieux*
- *Demandez à voir leur mère pour vous assurer qu'elle soit bien traitée et qu'ils ne soient pas importés*
- *Visitez l'élevage*
- *Vérifiez qu'après le sevrage alimentaire vers l'âge de 5-6 semaines, le chiot a bénéficié de contact avec sa mère ou avec des adultes, le sevrage éducatif s'achevant vers 4 mois*
- *Assurez-vous que le chiot ou la chaton ait été habitué à l'environnement humain*
- *Préférez des animaux identifiés et vaccinés*
- *Demandez les certificats attestant que les parents ne sont pas porteurs d'anomalies génétiques (variables selon les races)*
- *Stérilisez votre animal. Vous contribuerez à réduire la surpopulation, et donc la misère animale*



ONE VOICE

SIÈGE SOCIAL : BP 41 - 67065 Strasbourg

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET MISSIONS :

BP 91923 - 44319 Nantes Cedex 3

Tél. 02 51 83 18 10 • Fax 02 51 83 18 18

www.onevoice-ear.org • e-mail : info@onevoice-ear.org